

Le Roux, qui avait rendu le dernier soupir à environ vingt verges plus loin du côté de la rivière. Le gendarme reconnut que l'endroit indiqué avait été foulé par un corps dévoré par des animaux, car il retrouva çà et là de petits fragments d'os tombés de la gueule broyante de carnassiers. Il recueillit ici et là une boucle amovible attachée à une ceinture, trois morceaux d'étoffe détaché d'un pantalon, un morceau de tricot, un journal de poche portant les marques et les atteintes de la température (la dernière entrée portant la date du 16 ou 17 octobre), des morceaux de littérature française et trois douilles de cartouches vides appartenant à une carabine Winchester no 44.

Ce gendarme exprime dans son rapport, le regret de n'avoir pu pratiquer une fosse à l'endroit de l'agonie du P. Le Roux, "parce qu'il n'avait pas d'instrument pour creuser la terre encore durcie par la gelée. "Je marquai l'endroit, ajoute-t-il, au moyen d'une croix de deux pieds de hauteur au pied de laquelle j'installai la lisse d'un traîneau pour la soutenir."

Ceci fait, il s'enquit de l'endroit où avait succombé le P. Rouvière. Un de ses guides l'amena à une centaine de verges en haut de la rivière et lui indiqua du doigt "un trou d'assez grandes proportions pratiqué dans la glaise en ajoutant que l'autre prêtre se trouvait au fond de ce trou."

"L'épaisseur de la glace et de la neige, continue le gendarme, étant considérable à cet endroit, je me vis dans l'impossibilité de voir le fond de cette excavation, et, comme je voyais que mes chiens allaient manquer de viande de caribou, dont le pays environnant était absolument dépourvu, je ne pouvais m'installer à demeure à cet endroit pour attendre que la glace fût disparue.

"Là, aussi, je plantai une croix à l'endroit de la sépulture et mis l'autre lisse au pied de cette croix à l'ouest du trou. Quiconque traversera cette partie de la rive de la rivière Coppermine retrouvera facilement l'endroit."

En jetant un coup d'œil sur une carte géographique de l'Ouest canadien, il est facile, à l'aide des indications données ci-dessus, de refaire par la pensée le pénible trajet des missionnaires depuis leur point de départ, la mission du Fort Norman, sur le Mackenzie, à l'Ouest du Grand Lac de l'Ours, jusqu'à l'embouchure de la rivière Coppermine, sur le littoral de l'Océan Arctique, et de noter avec émotion l'endroit qui fut leur calvaire et qui garde de leurs restes mortels ce qui a échappé à la dent des fauves. Les rapports officiels estiment à 400 milles la distance du Fort Norman à la baie Dease, où les missionnaires avaient construit deux huttes, et à 180 milles celle qui sépare cet endroit de l'embouchure de la rivière Copper-